

Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

(Du 9 Décembre 1863.)

Le Département fédéral de l'Intérieur a informé le Conseil fédéral que le conflit existant entre la ligne *d'Italie* et celle de *l'Ouest*, au sujet du raccordement, de part et d'autre, a été réglé à l'amiable par la médiation de M. l'architecte *Simon*, de St-Gall, désigné comme expert par le Département. Ensuite de cet arrangement, les Directions des dites lignes qui ont invoqué, en date des 27 et 28 Février dernier, l'intervention du Conseil fédéral, ont conclu le 6 Octobre passé une nouvelle convention sur les conditions de jonction des deux lignes, la précédente (du 2 Octobre 1860) étant expiré le 1^{er} Mars dernier.

Le Consul général suisse à *Lisbonne* a annoncé au Conseil fédéral que parmi les 94 passagers qui ont pu être sauvés à l'occasion du naufrage du navire italien la *Cicilia* près le Cap Vert, se trouvent deux Tessinois, Giov. Pietro Righetta, de Someo, et Giuseppe Tonzi, de Lodano, l'un âgé de 22 ans, l'autre de 24.

(Du 15 Décembre 1863.)

La société de chant dite *Liedertafel de Berne* a demandé le 9 courant l'autorisation de saluer la nouvelle année par des chœurs exécutés dans la nuit de Sylvestre sur la plateforme du Palais fédéral.

Le Conseil fédéral a accordé cette demande à la condition que le nombre de personnes faisant partie de la réunion soit exactement indiqué, et que le soir même chacune d'elles produise en entrant une carte de la société.

(Du 18 Décembre 1863.)

Le Conseil communal de la ville de *Bienne* a adressé en date du 7 Août dernier au Conseil fédéral une demande tendant à faire rapporter la convention passée entre la Compagnie du Central-Suisse et l'Etat de Berne, au sujet du déplacement de la gare de Bienne.

Après mûr examen de la question, le Conseil fédéral a toutefois jugé devoir écarter cette demande.

Le Conseil fédéral a autorisé son Département des postes à remplacer le service postal d'Eglisau à Winterthour par un service entre *Bulach-Kreuzstrasse* et *Winterthour*, et

à prolonger le service d'Eglisau à Schaffhouse jusqu'à *Kreuzstrasse* près Glattfelden, le tout à dater du 1^{er} Janvier 1864.

Le Conseil fédéral a nommé :

(le 15 Décembre 1863.)

Commis de poste à Rorschach : M. Guillaume *Keller*, du dit lieu, actuellement volontaire postal ;

Premier télégraphiste à Zurich : M. Edouard *Schurch*, d'Othmarsingen (Argovie), actuellement télégraphiste à Sion ;

Cinquième télégraphiste à Berne : M. Charles *de Niederhäusern*, de Toffen et Yverdon, actuellement 10^e télégraphiste à Bâle ;

Premier télégraphiste à Lausanne : M. Jules *Gruaz*, de l'Isle (Vaud), actuellement second télégraphiste au dit lieu.

(le 18 Décembre 1863)

Secrétaire d'état-major : M. Guillaume *Schneider*, de Bâle, adjudant sous-officier d'artillerie ;

Buraliste postal à Thayngen : M. Henri *Peter*, d'Oberwyl (Zurich), aubergiste à Thayngen.

Commis de poste à Genève : M. Louis Ferrin, d'Onex (Genève), commis provisoire au bureau des postes de Genève.



Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1863
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	55
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	19.12.1863
Date	
Data	
Seite	982-983
Page	
Pagina	
Ref. No	10 059 380

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.